

21^e ANNÉE

Bureau
Rue de l'Université, 12.
10 Centimes le NUMÉRO.

LIÈGE, LE 23 MARS 1889.

N^o 544

Bureau
Rue de l'Université, 12.
10 Centimes le NUMÉRO.

LE RASOIR



LA NOUVELLE GUERRE SAINTE.

Pour Dieu, pour les immunités ecclésiastiques et pour le maintien du remplacement.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.

Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12, LIÈGE.

ÉPILOGUE.

Le vote de dimanche à l'association libérale n'a pas été favorable aux progressistes, dont un grand nombre d'ailleurs avaient cru pouvoir se dispenser d'assister à la séance.

C'est une revanche à prendre; les doctrinaires, toujours habiles, ont gagné la première manche; les progressistes ne peuvent manquer de gagner la seconde, s'ils veulent s'organiser sérieusement en vue de la revanche.

Ce qui a surtout entraîné le vote de l'ordre du jour proposé par le Comité de l'association, ce sont les paroles suivantes de M. Neujean qui présidait la séance :

« Si le Comité n'a pas voulu proposer un pareil système (c'est-à-dire la nation armée), il n'a pas voulu non plus l'exclure. Que les libéraux qui croient à l'efficacité des milices, à l'instar de la Suisse, essayent de convertir les hommes compétents à leurs idées, ils en restent libres.

« Le Comité vous demande donc d'émettre un vœu sur le principe sans vouloir se prononcer sur les questions d'application. On ne veut pas mettre au ban du libéralisme ceux qui sont partisans de la nation armée; on leur laisse toute liberté de faire de la propagande en faveur de leurs idées. »

La déclaration ne manquait certes pas d'habileté et elle a eu pour conséquence d'enlever le vote de quelques indécis peu familiarisés encore avec les tours de passe-passe en usage dans la maison et avec les subtilités de l'éloquence doctrinaire.

Il faudrait cependant s'entendre.

M. Neujean affirme qu'il ne peut être question de mettre au ban du libéralisme les partisans de la nation armée; que ceux-ci peuvent en conséquence continuer en toute liberté leur propagande.

Or, cela n'empêche qu'ils sont chaque jour insultés de la plus grossière façon par la presse doctrinaire.

Le *Journal de Liège* les traite ouvertement de « Tartuffes du service personnel », il pousse même l'esprit (!) jusqu'à leur conseiller ironiquement de réclamer la suppression complète de l'armée et de la garde civique.

D'autre part la *Meuse* se mêle de faire chorus avec son antique confrère doctrinaire.

Elle, qui avant le vote n'avait garde de faire connaître son opinion, et qui, se réservant adroitement de se rallier après coup au parti du plus fort, se bornait pour tout potage à signaler, samedi dernier, la réunion du lendemain dans ces termes sybilliques :

« Tous ceux qui ont un sincère désir de voir cette question aboutir s'empres- seront d'assister à cette séance. Un grand nombre d'orateurs se sont fait inscrire. »

La *Meuse* s'écrie donc aujourd'hui en vainqueur « L'ordre du jour du comité a été adopté et le bon sens a triomphé avec la cause du service personnel que nos intrançais ont failli compromettre. »

Le bon sens ! Pauvre petite ! Fallait le dire plutôt afin qu'on le susse. Dans tous les cas l'héroïque et peu compromettant système de la *Meuse* mérite certainement toute notre admiration, aussi nous engageons vivement notre intelligente consœur à solliciter un brevet d'invention.

Quant aux progressistes, ils ont l'impérieux devoir de ne pas se laisser décourager par les insultes et par les pantalonnades des derniers débris de la grande armée des trembleurs, et ils continueront énergiquement la propagande commencée en faveur du système de la nation armée, le seul système, qu'on ne l'oublie pas, qui soit susceptible de rallier les suffrages de la majorité du corps électoral actuel.

Car, comme l'a fort bien dit un des orateurs du dernier congrès progressiste, « ce serait une grave et fâcheuse illusion de penser que les élus du corps électoral censitaire auraient l'autorité, la force morale, l'énergie suffisante pour voter un principe qui affaiblit dans une mesure considérable la situation privilégiée de la classe dont ils sont l'émanation; les catholiques, par intérêt politique, repoussent le principe du service personnel, pour le moment du moins; les libéraux, par un intérêt identique, n'osent pas l'adopter, ne peuvent le voter, sous peine de suicide électoral. Ils ne le voteront pas ! »

Le vœu émis dimanche dernier n'aboutira donc à rien; il n'y a qu'une réforme militaire sérieusement réalisable: c'est celle qui se résume en ces deux mots: « nation armée. »

Toutes les autres étant basées surtout sur la suppression d'un privilège séculaire, auquel la bourgeoisie tient énormément, n'ont aucune chance d'aboutir aussi longtemps que le droit de suffrage restera le monopole des classes aisées.

A. RIGOBERT.

A propos de mode.

J'ai rencontré hier un petit crevé revêtu d'un nouveau costume demi-saison d'une coupe aussi ridicule que disgracieuse.

A voir l'air épatant avec lequel il étalait dans les rues son grotesque accoutrement, on devinait de suite que cet animal plus ou moins raisonnable devait être habillé à la dernière mode.

Eh! bien, franchement, elle est belle la dernière mode!

Pardessus manquant de longueur... et de forme, pantalon trop large au dessus mais trop étroit en dessous, souliers impossibles... et le reste à l'ave-

nant: tel est l'accoutrement bizarre dont la plupart de nos élégants (!!) menacent de s'affubler cette année pendant les mois printaniers.

Je dis: « la plupart », car il est certain que mon petit crevé trouvera de nombreux imitateurs.

L'homme en effet est ainsi fait: il faut malgré lui qu'il singe ses semblables.

Que demain un excentrique inaugure un chapeau gibus en peau de lapin, le jour suivant soixante-quinze gommeux seront surmontés de la même coiffure.

Qu'un fou étreigne un veston rouge, avec des grelots tout autour, et fasse deux fois le tour du boulevard, le jour suivant le vêtement sera à la mode.

Qu'un autre se promène vêtu d'une capote à sous-pieds, les capotes à sous-pieds se multiplieront à l'infini.

Impossible d'échapper aux tyrannies de la mode.

Certains savants, Darwin entr'autres, attribuent à l'espèce humaine une origine simienne.

Il est de fait qu'à voir les hommes se vêtir uniformément et s'ingénier à ressembler tous aux gravures des journaux de modes qu'ils prennent religieusement pour modèle, au risque de se faire encore plus laids qu'ils ne le sont en réalité, il est certain, dis-je, qu'on ne saurait méconnaître à cette théorie un caractère sérieux de vraisemblance.

L'homme est certainement l'animal le plus singe de la création, mais je n'admets pas que l'on se targue de cet esprit d'imitation pour endosser sa généalogie aux gibbons ou aux gorilles.

Si l'homme ressemble aux singes ce n'est certes pas par le beau côté.

Je ne sache pas, par exemple, que le prétendu roi de la création qui cultive généralement tous les vices ait une seule des qualités de la race simienne.

Dans tous les cas, ce ne sont à coup sûr pas les singes qui mettraient des morceaux de vitres dans leurs yeux, au risque de se gêner la vue; ce ne sont pas eux qui s'étrangleraient dans des cols-carcans et qui rouleraient des feuilles de tabac pour en faire sortir de la fumée.

Ce ne sont pas leurs femelles qui s'étoufferaient dans des corsets de force ou qui s'estropieraient dans des bottines trop étroites.

Ce sont des singes sans doute, mais enfin ce ne sont pas des fous. Je ne vois dès-lors aucune raison pour que le bipède en gibus qui s'intitule, on ne sait trop pourquoi, le roi des animaux, leur attribue son origine.

Je conclus: bien loin d'être un singe perfectionné, l'homme n'est qu'un babouin retardataire et il lui faudra de nombreuses années d'amélioration pour atteindre le degré de perfectionnement d'autres animaux qui passent abusivement pour moins raisonnables que lui.

Il suffit, pour en être convaincu, de penser à la ridicule et indéracinable institution de la mode.

RACAGNAC.

Dépêches télégraphiques

21 Mars 1889.

WOESTE A BERNAERT.
Avez lu, je suppose, ma dernière brochure.
WOESTE.

BERNAERT A WOESTE.
Si je l'ai lu! En suis encore tout enchanté.
Tudieu! comme c'est bien tapé.
BERNAERT.

WOESTE A BERNAERT.
Ne s'agit pas de cela. Allez sans doute déclarer aux Chambres que gouvernement s'opposera à suppression du remplacement.
WOESTE.

BERNAERT A WOESTE.
Impossible. Ai justement assuré hier au roi que j'étais partisan de la réforme militaire préconisée dans brochure des quatre-z-officiers.
BERNAERT.

WOESTE A BERNAERT.
Ah! vous vous permettez faire des déclarations semblables sans mon consentement, vous?
WOESTE.

BERNAERT A WOESTE.
Savez bien c'est pour mieux cacher mon jeu et que je n'ai garde vous contrecarrer en rien.
BERNAERT.

WOESTE A BERNAERT.
J'te crois mon petit. N'ignorez pas, j'espère, ce qui vous attend si vous avisez me désobéir.
WOESTE.

BERNAERT A WOESTE.
Aussi pouvez compter sur ma fidélité inébranlable; mais faut bien cependant que je joue temps en temps double jeu pour conserver confiance de sa Majesté.
BERNAERT.

WOESTE A BERNAERT.
Vous imaginerez vous ar hasard Sa Majesté tient à vous et à vos cinq comparses. Vrai, me faites pitié.
WOESTE.

BERNAERT A WOESTE.
Avec cela que vous êtes vu volontiers à la Cour, vous!
BERNAERT.

WOESTE A BERNAERT.
Vous raisonnez, ce me semble. Silence dans les rangs, mon garçon, et vite encore; si non gare la bombe.
WOESTE.

BERNAERT A WOESTE.
J'obéis, mon doux maître, et suis tout à vos ordres.
BERNAERT.

WOESTE A BERNAERT.
Eh bien, voici: Si jamais vous osiez vous permettre proposer abolition du remplacement et des immunités ecclésiastiques, vous briseriez comme verre, séance tenante. Tenez-le vous pour dit.
WOESTE.

BERNAERT A WOESTE.
Compris. Aussi vous jure n'aurai garde de m'y frotter. Merci de vos paternels aversissements.
BERNAERT.

WOESTE A BERNAERT.
Il n'y a pas de quoi. A bon entendeur, salut.
WOESTE.

Pour expédition intrinsèque conforme,
ZUTALORS

NOBLESSE OBLIGE.

Le petit N^o doit obtenir, par hérédité, un titre d'écuyer. A ce propos, il est question, paraît-il, d'imposer prochainement les titres nobiliaires.

Pour ceux qui font partie du tiers-état, de même que pour les caisses fiscales, il y aura lieu, on n'en doute pas, de jubiler à tire-larigot.

En ce qui concerne le petit N^o, il serait curieux de savoir si l'hérédité du titre mentionné plus haut comporte l'obligation du port de bottes à l'écuyère.

Bon nombre de ses amis, désireux de le voir nager là-dedans, s'estimeraient heureux de lui faire l'hommage d'une demi-douzaine de paires avec éperons à molette, grand format.

L'almanach de Gotha ne dit pas si le port des susdites bottes est obligatoire dans les cérémonies officielles.

Il y a eu évidemment oublié et par suite omission, ce qui laisse très-perplexe ceux que la chose intéresse.

Oh! mes nobles concitoyens, otez-moi de ce doute affreux, s. v. p. et ma reconnaissance vous octroiera, à l'occasion une paire de bottes... de radis.

COLLOT.

De çà, de là.

Le dernier voyage. — Le service des sépultures va décidément devenir un service communal.

Dans le rapport qu'il a rédigé à ce propos, M. l'échevin Kleyer annonce, entr'autres réformes, la suppression du transport commun pour les indigents.

On ne peut que féliciter l'administration communale de cette innovation démocratique.

Légis, cela se conçoit, voit d'un très mauvais œil la suppression de l'orthodoxe commission des fabriques d'églises réunies qu'il cherche à défendre de son mieux.

« Est-ce que la suppression du transport commun pour indigents, s'écrie-t-il d'un ton larmoyant, ne pouvait s'effectuer sans supprimer la commission des sépultures et d'accord avec elle »

Tout cela, c'est de la moutarde après souper.

Si la commission des sépultures n'avait pas été partisan du maintien du transport commun, elle l'aurait supprimé depuis longtemps de son propre mouvement.

Or elle ne l'a pas fait. Nous avons donc le droit de dire qu'il a fallu la laïcisation du service des funérailles pour que les dépouilles mortelles des indigents soient traitées d'une façon décente.

Cela seul suffit à justifier le projet de la ville.

Difficile à contenter. — En publiant vendredi dernier une lettre de M. Renault, relative à la question militaire, le *Journal de Liège* écrit cette phrase étonnante:

« Nous ne sommes pas, quant à nous, fort partisans des vœux qui satisfont tout le monde, parce qu'ils ne tranchent rien. »

Après cela, antique confrère de mon âme, que les vœux qui ne donnent satisfaction à personne, tranchent généralement quelque chose!

Ce bon vieux journal est épatant, parole d'honneur!

Chez Thémis. — Le tribunal correctionnel de Liège vient de condamner à une amende de 120 francs, pour service illégal de l'art de guérir, un mécanicien qui arrachait les dents de ceux qui s'adressaient à lui.

Ce praticien improvisé opérait, paraît-il,

avec habileté, et il se contentait de très minces honoraires. Malheureusement il n'avait pas de diplôme, d'où la condamnation dont il s'agit.

Il résulte de cela qu'aux yeux de la justice, les arracheurs de dents exercent l'art de guérir. J'en suis très étonné.

Après cela, ils opèrent parfois avec une telle délicatesse qu'ils guérissent radicalement leurs victimes... de l'envie d'avoir encore recours à leur savant ministère.

Une condamnation étrange. — Un incident s'est produit ces jours derniers au conseil de guerre siégeant à Oran (Algérie).

Au moment où le colonel-président interrogeait un accusé, celui-ci a tiré une chique de tabac de sa bouche et l'a jetée à la tête du président. Sur les réquisitions du commissaire du gouvernement, l'accusé a été immédiatement condamné à la peine de mort pour voie de fait envers un supérieur.

C'est curieux tout de même! Si l'accusé en question avait dit par exemple au président qu'il ne valait pas une chique de tabac, il aurait été sévèrement condamné pour injures graves envers son supérieur.

Au lieu de tenir ce langage subversif, le garçon a la délicate attention de lui jeter sa pelle à la tête pour montrer qu'il le considère comme valant bien une chique de tabac et... on le condamne à mort.

Parole d'honneur, je n'y comprends absolument rien.

Nous sommes d'accord. — L'abolition de la conscription, s'écriait ironiquement lundi le *Journal de Liège* dans un accès de délir; sénile, voilà la réforme juste, nationale et démocratique.

« L'unique tirage au sort, voilà le pelé, le galeux qu'on abreuve de toutes les injures.

« C'est à croire que le destin, l'aveugle destin est devenu doctrinaire! »

Tiens donc! Le destin est, ma foi, assez aveugle que pour être doctrinaire.

Le contraire serait beaucoup plus étonnant.

La part du lion. — Il y a eu mardi 30 ans que *Faust* a été représenté pour la première fois au Théâtre lyrique de Paris.

« On a calculé, dit à ce propos un journal musical, que M. Gounod avait gagné un million avec sa partition et son éditeur deux millions.

De sorte que par le temps qui court, l'homme de génie qui produit un chef d'œuvre gagne justement la moitié moins que son éditeur.

Eh bien vrai, ils sont très forts dans l'art de soigner leurs intérêts les éditeurs du 19^e siècle!

Un jeune homme à plaindre. — « Depuis quelque temps déjà, dit l'*Indépendance*, le prince Bauwouin se rend à peu près chaque jour au château royal de Laeken, où il s'initie à la lecture des pièces qui sont soumises quotidiennement à l'examen ou à la signature du Roi. »

Pauvre garçon! A peine sorti de l'enfance le voilà déjà condamné aux travaux intellectuels les plus absorbants.

Je le plains bien sincèrement de tout mon cœur.

De plus fort en plus fort. — On mande de Berlin que, d'après des ordres donnés par l'empereur d'Allemagne, les bureaux de location des théâtres royaux seront, à l'avenir, fermés les dimanches et jours de fête pendant les heures de service divin.

Décidément le règne de Guillaume II promet d'être extraordinairement brillant.

A quand le service divin obligatoire pour les Teutons de tout âge et de tout sexe.

Cela ne tardera pas, je suppose.

**

Touchante sollicitude. — M. H. uzeau a eu la bonne idée de profiter de la discussion du budget des chemins de fer pour réclamer l'augmentation du modeste salaire des ouvriers de notre railway national.

M. Bernaert s'est énergiquement opposé à toute augmentation des petits traitements.

C'est sa façon à lui de prouver le surcroît de sollicitude du gouvernement envers les classes nécessiteuses.

Pour justifier son étrange opposition, le grand ministre a fait semblant de s'apitoyer sur les malheureux sort des petits contribuables.

Avec cela que cet excellent Onésiphore se soucie beaucoup des petits contribuables quand il appose son majestueux paraphe sur les mandats de payement des plantureux traitements des évêques.

BRICOLEUR.

Théâtre Royal.

On a repris cette semaine le *Pardon de Ploërmel*, un opéra que l'on revoit toujours avec plaisir, malgré le peu de valeur du poème, à cause de l'admirable musique de Meyerbeer.

M. Genecand a chanté avec succès le rôle de *Hoël*. Il a été chaleureusement applaudi après l'air: « *Oh! puissante magie* » et après la romance du 3^e acte.

Malheureusement notre baryton de grand-opéra semble très peu familiarisé avec le dialogue; d'où d'assez nombreuses hésitations.

M. Mauguère a fait un *Corentin* fort convenable.

M^{lle} Bellemont, chargée du rôle de *Dinorah*, était visiblement indisposée. Elle a néanmoins fait preuve de bonne volonté.

X.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Nous constatons avec plaisir le grand, le légitime succès que vient d'obtenir l'*Amour Mouillé*, dont la première représentation a eu lieu Mardi et qui depuis enlève chaque soir les applaudissements du public.

La musique de l'œuvre nouvelle de Varney, l'auteur des *Mousquetaires au Couvent*, est réellement ravissante; toujours fraîche et pimpante, elle a parfois un caractère d'originalité du meilleur aloi.

Le livret est également réussi; il renferme plusieurs scènes d'un comique irrésistible.

L'interprétation est excellente sur toute la ligne.

Mme Gilles-Raimbault remplit le rôle de *Catarina* avec un naturel parfait et une verve endiablée. Mlle Luce fait un bien gentil petit prince de Syracuse; elle détaille de maîtresse façon les délicieux couplets du colibri.

Mlle Perrouze chante et joue le rôle de *Fawetta* de façon à se faire chaque soir vivement applaudir. M. Gardon (*Ascension*) se montre, comme toujours, plein de verve et d'entrain.

Enfin Mlle Loys, MM. Couly et Garnier, complètent dignement un ensemble des plus satisfaisants.

**

On annonce pour jeudi prochain 28 Mars, la représentation au bénéfice de M. et Mme Thys, deux artistes aussi modestes que consciencieux et qui ont toujours été très appréciés du public.

Le spectacle se composera de la première représentation de *Serment d'amour*, opéra comique en 3 actes, musique d'Audran; de *Bertrand et Raton*, vaudeville en un acte et d'un brillant intermède dans lequel M. Thys chantera *Li tour di St-Phoyen*, chansonnette de Gustave Thiriart.

Nous souhaitons chaleureusement complète aux sympathiques bénéficiaires.

X.

L'esprit de partout.

50,000 francs à gagner.

Un quidam ne sachant où aller dîner, apprit qu'un bourgeois mariait sa fille et la dotait de cent mille francs. Il s'avisait, à l'heure du dîner, d'aller trouver ce bienheureux père dont il était du reste parfaitement inconnu.

— Monsieur, lui dit-il, je vais vous faire une proposition qui, si vous l'acceptez, vous vaudra cinquante mille francs de bénéfices, mais il me faut du temps pour vous l'expliquer.

— Soyez le bienvenu, répondit le bourgeois, nous allons dîner, veuillez être des nôtres, je vous en prie; après le repas nous causerons affaire.

Notre homme n'en demandait pas davantage. Son but unique étant le dîner, il accepta sans trop de façon... et se comporta bien.

Quand on eut quitté la table, le bourgeois le conduisit dans son cabinet et le pria de s'expliquer.

— Voici, lui dit notre roublard, vous mariez votre fille et vous comptez à son époux cent mille francs de dot. Faites-moi votre gendre, je me contente de cinquante mille.

— Quarante-cinq, dit en entrant le véritable gendre qui, ayant deviné quelque complot les avait suivis et tout entendu.

— Allons signer, conclut le beau-père.

Puis, se tournant vers le prétendant évincé: Je vous remercie, Monsieur, des cinquante-cinq mille francs que vous m'avez apportés. Venez dîner quelquefois. Vous vous tenez fort bien à table.

+

Au restaurant: Le consommateur. — Garçon, qu'est-ce que vous avez de froid?

Le garçon. — Monsieur est bien bon: ce sont mes pieds.

Théâtre Royal.

Bur. à 6 1/4 h. —o— Rid. à 7 h.
DIMANCHE 24 MARS 1889.

Représentation extraordinaire.

AÏDA

Grand-opéra en 4 actes et 7 tableaux.

On commencera par:

Bonsoir Voisin

Opéra-comique en 1 acte.

Lundi 25 Mars, admission des billets à mi-droit: *Le Roi d'Ys* et *Maître Pathelin*. On commencera à six heures et demie par *Bonsoir Voisin*.

Prochainement: *La Tzigane*, opéra-bouffe, nouveau en 3 actes et 4 tableaux, musique de Strauss.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Bur. à 6 h. —o— Rid. à 6 1/2 h.
DIMANCHE 24 MARS 1889

Représentation extraordinaire

Avec le concours de M^{lle} LUCE, du Théâtre des Bouffes de Paris.

L'Amour Mouillé

Opéra-comique en 3 actes,

par Prével et Liorat, musique de L. Varney.

Première représentation de:

Le Mangeur de Fer

Grand drame en 5 actes, par E. Plouvier.

Ordre du spectacle: 1. *Le Mangeur de Fer*. — 2. *L'Amour Mouillé*.

Liège. — Imp. et Lith. de J. Daxhelet.

FANTASIES



Et le superbe monument qu'on appelle la gare centrale du palais continue à être apprécié à sa juste valeur.

Comment, toi dans cet état? Tu oublies donc malheureux que tu es membre de la ligue anti-alcoolique?

Précisément, j'ai pris la résolution de boire le plus que je peux de façon à ce qu'il en reste le moins possible pour les autres.



La discussion du budget des Chemins de fer Symphonie parlementaire en soie majeure.



« Qu'advierait-il, pensez-vous s'il était le service personnel? »
 « Peu! au lieu des remplaçants, ce seraient fils à Papa qui nous paieraient la goutte et voilà »

LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE TENIR SON PARAPLUIE



Quand on rencontre un créancier.



Quand on file le parfait amour.



A la bonne ballé.



Quand on n'a pas de canne.



Lorsqu'on est galant.



A la Commissaire de police



En cas de tempête



A la pingre.